

Service Sport Municipal et Proximité  
Direction des Sports

Compte rendu réalisé par :  
Frédéric Guillo

Tel : 02 40 41 54 42

Réf : FG

Nantes, le 25/01/2019

## **Compte-rendu :** **Rendez-vous avec l'ASC Saint-Médard de Doulon**

**Date et lieu de la réunion :** lundi 21 janvier 2019, dans les locaux de la St Médard

**Participants :**

- Frédéric GUILLO, Responsable du service Sport Municipal et Proximité
- Farid OULAMI, Chef de Secteur Vie Sportive Quartier Est
- Céline COUTANT, Direction Territoriale de l'Aménagement
- Véronique SERVAGE, Équipe de quartier Doulon Bottière
  
- Le Conseil d'administration de la St Médard dont
- Philippe GICQUEL : Président
- Yannick JOSSE : Vice-Président

et les Responsables de la section Football, Gymnastique tonique et sportive, Pétanque, Chorale, Loisirs

**Diffusion :** Ali REBOUH , Éric BOUQUIN, Frédéric GUILLO, Farid OULAMI, Céline COUTANT, Véronique SERVAGE

**Ordre du jour :** Présentation du programme d'équipements souhaité par la St Médard

Relevé de décisions	Suivi
<b>1. Le Club : Introduction de la réunion</b>	
<p>Le club a souhaité introduire la réunion autour de deux points.</p> <p>En préambule, pour informer que l'Évêché avait signé la reconduction de la convention pour 3 ans à partir du mois de juin 2019 pour le terrain de la St Médard. Pour le terrain de la Louetrie (bouliste), il a été convenu d'une convention de 6 mois reconductible avec un préavis de 1 mois. L'Évêché (ADODLA) a indiqué au club qu'il ne serait plus propriétaire du terrain après les 3 ans.</p> <p>L'association a tenu à marquer vivement sa déception sur l'absence des élus ce jour, leur présence aurait de leur point de vue démontré l'intérêt de la collectivité quant aux activités et au rôle animés par l'association. Elle a déploré aussi le manque de réponse à son courrier du mois de décembre qui demandait une rencontre rapide avec les élus pour présenter leur dernier projet de développement.</p>	<p>ASC St Médard</p> <p>ASC St Médard</p>
<b>2. Projet du Club, ZAC Doulon-Gohards</b>	
<p><u>Présentation du projet de développement :</u></p> <p>Le club a travaillé sur un projet de développement qui permet de garder toutes les sections sur le site historique de la St Médard en rapatriant également les activités de pétanque et de basket.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une partie du projet se fait sur du foncier ville (1 terrain de foot à 11, 1 terrain de foot à 8, 10 vestiaires, terrains extérieurs pétanque)</li> <li>- Une partie sur le foncier actuel du diocèse (convivialité, loisirs, gym, basket, tennis de table, bureau, pétanque couverte, 1 terrain de foot à 8) . A noter donc la création envisagée d'une installation couverte sur 2 niveaux (gymnastique au rez-de-chaussée, salle multisports et salle de tennis de table à l'étage).</li> </ul> <p><u>1ères remarques de la part des représentants de la Ville de Nantes/Nantes Métropole</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Des réserves ont été émises sur la salle multisports : la hauteur de l'ouvrage envisagé questionne, l'intérêt réel (opportunité/coût) de créer une salle multisports pour la section basket interroge compte-tenu de la proximité du gymnase Doulon d'une part et du projet de création d'une nouvelle salle multisports site Papotière, en proximité du nouveau groupe scolaire d'autre part).</li> <li>→ Nombre de terrains de pétanque : trop important</li> <li>→ Le dimensionnement de la salle de tennis de table paraît conforme aux besoins réels (revu à la baisse par rapport au projet associatif 2015)</li> <li>→ Blocs vestiaires : de 4 à 8 vestiaires joueurs, cohérent avec la taille du club de foot et le nombre de terrains.</li> <li>→ Bureau SVS Est : devenir ? (+ agrandissement du parking).</li> <li>→ Vigilance quant à l'impact du projet sur l'installation des Archers Doulonnais.</li> </ul> <p>. 2 des 3 terrains de foot éclairés (grand terrain+ 1 second).   A travailler :  . Éclairage des terrains de pétanque.   Proximité voisinage</p> <p>. Concernant le devenir des équipements actuels de la St Médard</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ maintien du foyer, de la salle polyvalente, de la salle de danse et des modulaires rangement.</li> <li>↳ création de 15 courts couverts de pétanque (à l'emplacement actuel de la salle de tennis de table).</li> <li>↳ création de 24 places de stationnement (4 pour salariés, 20 pour visiteurs).</li> </ul> <p>Coût total du projet non estimé : ordre de grandeur, envisager 8 à 10M€.</p> <p>→ Faire étudier le projet : faisabilité technique et financière.</p>	<p>ASC St Médard</p> <p>VN</p> <p>ASC St Médard</p> <p>St Médard/VN</p>

Relevé de décisions	Suivi
<b>3. Suite à donner</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- RDV à caler par les services de la ville avec le club, Ali Rebouh et Catherine Touchefeu d'ici fin février / début mars (dans l'idéal, souhait du club).</li> <li>- Prochain RDV technique avec le club début avril (date à définir, un lundi à 10h).</li> </ul>	VN
<p>- Engagement sur la réalisation d'une étude de programmation pour l'ensemble des 2 parcelles (foncier ville + diocèse), à voir les modalités de financement (Ville prend en direct ou à charge de l'association via une subvention).</p> <p>Se pose aussi la question d'une rencontre tripartite, que souhaite implicitement le club, entre la collectivité, le club et l'évêché.</p> <p>⇒ Question : 3 ans de prolongement de la convention (juin 2019 → juin 2022) A travailler, pour aller sur un bail de plus longue durée !!!</p> <p>Les représentants de la VN et NM remercient les dirigeants de la St Médard pour la qualité du travail fourni et la présentation claire du projet ainsi que pour les documents de synthèse du projet (plan et éléments de programme avec superficie) remis en séance.</p>	<p>VN</p> <p>NM</p> <p>NM/Adodla</p>